



2023 - Flash Info CGT – CSE n°11

Chers Collègues

CESI CGT vous propose une information synthétique relative au CSE du 30 novembre et vous livre sa lecture des débats

Salons : Récupération

Les élus ont posé la question de la récupération des jours travaillés lors des salons, car il semble que la règle n'est pas appliquée de manière homogène dans tous les établissements.

La direction nous a donc confirmé les cas suivants :



- 1 jour de récupération pour un samedi
- 1,5 jours de récupération pour un dimanche
- 2 jours de récupération pour un férié

La question de la valorisation des demi-journées qui en fait arrivent à plus de 6h entre le temps de préparation et le temps de rangement reste à l'appréciation des managers. N'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté à ce sujet.

Les élus ont également posé la question de l'assurance pour les salariés non cadres, et particulièrement des détériorations ou des vols dans le véhicule personnel lors des déplacements pour les salons. La direction n'a pas pu nous fournir de réponse à ce jour, la question sera reposée au prochain CSE

Information au CSE sur l'évolution des critères qualité sur la redistribution 2023.

Des changements techniques suite à l'évolution des fiches qualité ont été opérés dans le calcul de la redistribution, mais sans impact sur le montant. Cette année encore, les résultats s'annoncent bon. Ils devraient permettre de bénéficier de la participation et de l'intéressement et impacteront peut-être favorablement sur les NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) qui vont s'ouvrir en début d'année.

Information au CSE sur le rachat de RTT en 2023.

Plusieurs salariés avaient fait le choix de racheter des jours de RTT pour améliorer leur situation financière. Ce ne sera pas possible pour 2023, mais le rachat des jours de CET reste possible.

Information ASC

Les cartes cadeaux ont été distribuées sur les différents sites à la grande satisfaction des salariés qui ont rarement l'occasion de voir les élus, faute de représentants de proximité.

Incentives

Des questions au sujet des primes incentive sont régulièrement remontées aux élus. En effet, l'attribution de ces primes se fait selon des critères qui peuvent paraître opaques, et surtout peu homogènes car entièrement à la main des managers.

Malgré nos demandes, la direction refuse de mettre en place un règlement clair ou de mettre en place un groupe de travail avec les élus pour assainir ce sujet.



BONNES FETES DE FIN D'ANNÉE